

MODES DE REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les participants doivent régler leurs frais d'inscription dans les trois premiers jours de la session, au bureau d'accueil de l'Ecole.

Les différents modes de règlement, en euros, sont :

- Carte bancaire (excepté American Express)
- Chèque : à l'ordre du Régisseur de recettes de l'Ecole de Physique
- Espèces

Dans le cas d'un règlement par un laboratoire :

- Règlement privilégié par carte bancaire du laboratoire : VAD (Vente A Distance) : téléphoner au 33(0)4 5704 1045 dans les deux semaines qui précèdent la session
- Bon de commande à Université Grenoble Alpes/Ecole de Physique des Houches, avec le numéro de la session ou les dates, et le nom des personnes inscrites. Les bons de commande sont acceptés en nombre limité, si possible à partir de 2 inscriptions, et doivent être adressés à houches-finances@univ-grenoble-alpes.fr.

REGISTRATION'S FEE PAYMENT

Participants have to pay their registration's fee on the school within the **first three days of the session**, at the school's reception.

One can pay, in euros, as below:

- Credit card on the school (except American Express)
- Check in euros payable to a French bank
- Cash

In case of payment by the laboratory:

- By laboratory's Credit Card: distance selling: phone on 33(0)4 5704 1045 only two weeks before the session
- By Purchase Order to Université Grenoble Alpes/Ecole de Physique des Houches, with session's number or dates and name of participants. Purchase Orders are limited and from 2 registrations if possible; they should be sent to houches-finances@univ-grenoble-alpes.fr.









